

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « ESSENTIEL »

« Valider un projet de création d'entreprise, être accompagné vers de nouvelles fonctions, confirmer un projet professionnel, confirmer une mobilité interne / externe »

Objectifs :

Pour les personnes porteuses de projets d'évolution professionnelle :

- Valider les hypothèses relatives au projet ou suggérer d'autres possibilités de parcours ou de poste

Pour les entreprises avec des projets de gestion des ressources humaines :

- Accompagner les projets de mobilité interne, de détection de potentiel, de diagnostic de compétences, etc.

Déroulé :

1. Phase préliminaire

- Rappeler l'objet de la demande et définir le besoin et les objectifs conjointement
- Définir les modalités d'organisation et de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Reconstitution du parcours professionnel et personnel
- Inventaire des contraintes, des atouts
- Définition des premières hypothèses d'orientation (en interne / externe)
- Recenser les atouts et points faibles, analyser leur incidence sur le comportement professionnel
- Identifier et comprendre la personnalité professionnelle
- Evaluer le niveau de satisfaction professionnelle et comprendre l'impact sur la performance
- Identifier précisément les compétences développées et les manques
- Evaluation des motivations professionnelles
- Inventorier les contraintes personnelles et socio-économiques
- Identifier et valider un éventail de responsabilités et de fonction possibles ainsi que les cibles en termes de secteur, type, taille et culture d'entreprise
- Confronter ces orientations au marché interne ou externe
- Validation par enquête
- Définir le plan d'action

3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller

Public : toute personne souhaitant construire ou valider un projet professionnel

Prérequis : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit)

Modalités

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de poste internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 12 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 020 euros

Modalités et délai d'accès : nous consulter

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|---------------|
| ▪ Albertville | ▪ Die |
| ▪ Annecy | ▪ Eybens |
| ▪ Aubenas | ▪ Montélimar |
| ▪ Bassens | ▪ Pierrelatte |
| ▪ Bonneville | ▪ Sallanches |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Valence |
| ▪ Cluses | ▪ Voiron |
| ▪ Crest | |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80